

Le CO de Vuillonnex enraie l'Escalade

Famille-école Les premiers Conseils d'établissement – COET – de l'enseignement secondaire ont été élus en mars 2010. Témoignage enthousiaste du directeur du cycle de Vuillonnex.

«**C'** était devenu Fort Alamo», raconte Pierre-Antoine Bertoli, directeur du cycle d'orientation (CO) de Vuillonnex, à Confignon. Pour la fête de l'Escalade, l'établissement retranchait les élèves derrière ses murs. Les jeunes, qui transitaient par Vuillonnex pour «libérer» leurs camarades avant de rejoindre le centre de Genève, se heurtaient à des portes verrouillées et exprimaient de plus en plus d'agressivité. Plusieurs fois, la police a dû intervenir.

«Dans sa formule même, le Conseil d'établissement ouvre le collège sur l'extérieur», explique le directeur. Et c'est grâce au COET que la solution s'est imposée: il fallait ouvrir les portes, installer la fête dehors, autour du collège, et accueillir les jeunes du postobligatoire. Les habitants du quartier, les parents, le personnel enseignant et administratif, les élèves se sont impliqués dans le projet. Et en 2010, l'Escalade s'est bien déroulée. A midi, tout le monde, y compris les autorités communales, s'est réuni autour d'une soupe. Après un Cé qu'è lainò collectif dans l'après-midi, tous les élèves ont pu participer par degré au bris de trois marmites en chocolat géantes.

Tenir compte du contexte

Vuillonnex est l'établissement le plus occidental de Suisse. Il s'inscrit dans un quartier tranquille et verdoyant où, au quotidien, le passage en masse d'élèves peut provoquer des problèmes de voisinage. Pourtant, en dehors du cycle et en dehors du temps scolaire, les jeunes ne sont pas sous la responsabilité de l'établissement. Ils et elles ont le droit de se déplacer, de se réunir et de s'égailler dans le quartier.

«Grâce au Conseil d'établissement, on passe d'une situation frontale à une situation où on tient compte du contexte. On cherche des solutions ensemble», décrit Pierre-Antoine Bertoli. Des représentants des communes participent aux réunions. Chacun peut intervenir dans le champ de compétences qui est le sien en collaboration avec les autres acteurs. Ainsi, des agents municipaux, de même que des doyens,

font des rondes pour tenter de désamorcer certaines tensions aux alentours du cycle.

Démocratie interne

Au niveau de l'établissement, la désignation de représentantes et représentants d'élèves induit un mouvement d'apprentissage de la démocratie. A Vuillonnex, chaque classe élit des délégués qui se retrouvent tous au sein d'une assemblée. L'art des enseignant-e-s consiste alors à rester en retrait par rapport à leurs débats tout en contrôlant les comportements.

Au Conseil d'établissement, les élèves sont représentés par quatre délégué-e-s, de la même manière que les parents ou les membres du personnel de l'école. Les réunions durent près de deux heures et ils se retrouvent en situation de devoir dialoguer avec des adultes rompus à ce genre d'exercice.

Les élèves, comme tous les participants, doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas aborder certains sujets dans le cadre du COET (tout ce qui concerne les programmes, les règlements, les personnes, etc.). «Ils doivent apprendre à généraliser des demandes se fondant sur des cas particuliers», souligne le directeur de Vuillonnex. «Cet exercice se révèle très vite exaltant. Ils comprennent que le Conseil d'établissement permet de discuter de petites choses qui représentent énormément au niveau de la vie d'une école.»

Pour Pierre-Antoine Bertoli, «le Conseil d'établissement ouvre le collège sur l'extérieur.»



Photo: F. Grobet